

LES NOUVELLES

de l'Hôme-Chamondot

Numéro 2 - Février 2021

du maire

Le mot

Chères habitantes, chers habitants
de L'Hôme-Chamondot,

Je suis heureux de pouvoir vous présenter le deuxième numéro des *Nouvelles de L'Hôme-Chamondot*.

Le contexte pandémique ne nous a pas permis de nous réunir ni en décembre ni en janvier à l'occasion de nos manifestations traditionnelles. Tout comme moi, chacun de vous, j'en suis certain, doit ressentir regret et déception de ne pas avoir pu nous rencontrer lors de ces dates.

Afin d'honorer nos héros de la guerre de 1914-18, leur témoigner notre souvenir et notre respect, nous avons cependant maintenu **la cérémonie du 11 novembre** dernier dans le respect strict d'une présence de cinq participants.

La **fête de Noël des enfants** de la commune, en revanche, a dû être annulée. Les cadeaux ont été remis aux familles à la mairie lors de deux permanences en présence de membres du conseil municipal.

Les **vœux du maire**, habituellement prononcés lors de la **galette des rois** de l'association *L'Hôme en Fête* ont également dû être déprogrammés au vu de notre contexte actuel.

Je profite donc de cette parution pour vous renouveler tous mes souhaits pour l'année 2021 et vous invite à ne pas vous décourager.

La vie continue et nos associations *L'Hôme en Fête*, *Pierre et Nature* et *Les Ateliers du Mont Huchet* se préparent pour les jours où elles pourront remettre en œuvre leurs talents et ainsi animer notre charmante petite commune comme elles savent si bien le faire.

À l'heure où nous devrions avoir déjà commencé à organiser nos événements prévus pour le printemps, j'ai bon espoir que grâce au vaccin tant attendu et à l'attention que nous devons porter à maintenir nos gestes barrière et aux précautions d'usage, nous pourrions repartir bientôt avec dynamisme et élan.

Et si les difficultés que nous traversons actuellement feraient naître en chacun de nous des idées nouvelles, peut-être pourrions-nous améliorer le *'Vivre ensemble'* dans notre commune.

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021 !

Patrice Michel-Flandin





Cérémonie du 11 novembre

Pour cause de Covid, la cérémonie du 11 novembre 2020 a été réduite. Seuls quelques participants étaient présents à cette commémoration. Quel qu'il arrive, nous devons à nos héros des mots de reconnaissance éternelle pour leur sacrifice, une sonnerie aux morts, une minute de silence et une Marseillaise.



Défibrillateur

Notre commune a été dotée d'un défibrillateur le 22 décembre dernier. Celui-ci a été installé à l'entrée de la salle des fêtes. Cet appareil qui permet de sauver des vies en cas d'accident cardiaque est très simple d'utilisation. En cas de nécessité, ouvrir l'appareil et se laisser guider par la voix préenregistrée.



Paniers gourmands

Impossible cette année d'avoir pu réunir nos aînés autour du repas des anciens. Afin de remplacer agréablement ce symbo-lique rendez-vous annuel qui connaît beaucoup de succès, le Conseil Municipal a fait adresser à chaque personne de plus de 65 ans, un panier gourmand. Une idée qui a séduit chacun.



Décorations de Noël



Cadeaux de Noël

Distribution des cadeaux pour les enfants de la commune

Fleurissement du bourg

Le fleurissement du bourg ainsi que son entretien sera confié au paysagiste Thierry Lambert qui aura pour tâches :

- la plantation et l'entretien d'un gazon anglais autour du monument aux morts,
- le fleurissement et entretien de la place de l'église et des jardins des logements communaux ainsi que celui des jardins de la mairie et de la salle des fêtes.

La commission cimetière

La commission composée de trois conseillers travaille depuis novembre 2020 sur le plan du cimetière. Un inventaire des sépultures est en cours afin de recenser les personnes inhumées et de définir de l'état général des tombes. Les concessions enregistrées à la mairie sont en cours de vérification. La collecte des informations sera ensuite enregistrée sur un logiciel informatique acheté par la commune garantissant une meilleure gestion des concessions et du cimetière.

N'hésitez pas à vous adresser au secrétaire de la mairie si vous avez des questions ou des observations à transmettre.

Monument Aux morts

Des travaux d'engazonnement de la zone des tombes autour du monument aux morts vont être exécutés avant le printemps.

La grille du cimetière

Beaucoup de rouille très perforante sur notre grille du cimetière. Pus de travaux et donc plus de temps ont été nécessaires. Les grilles ne devraient maintenant plus attendre pour être enfin réinstallées.

Logements communaux

Les piliers en brique de nos logements communaux étaient cassés et devenaient dangereux. Ces derniers ont été restaurés. La grille est actuellement en cours de restauration. Elle sera repeinte de manière à pouvoir s'ouvrir vers l'intérieur avec un angle beaucoup plus important.

Site internet de la CDC

Depuis 2020 la CDC dont fait partie l'Hôte-Chamondot, a mis en ligne son site internet www.lachaudsuparcho.fr Il informe sur l'actualité de la CDC (ses compétences, son budget, les marchés publics et les projets en cours, travaux, services aux usagers... Chaque commune dont le nôtre a également ses pages. Vous pouvez y retrouver des informations sur votre commune et y consulter ou télécharger les Nouvelles de l'Hôte-Chamondot.

Groupe Facebook



Vivre à l'Hôte-Chamondot



ACI

La commune a renouvelé pour trois ans le contrat ACI. En dehors du programme contractuel de travaux réguliers à exécuter, chaque conseiller municipal devra faire garantir les besoins exceptionnels de travaux que l'ACI pourra exécuter. En parallèle, un paysagiste viendra régulièrement entretenir le fleurissement du bourg, dans les grandes jardinières qui vont être très prochainement achetées par la Mairie (cf. «Fleurissement du bourg»).

Travaux sur la Voirie

Comme chaque année, des travaux ont été réalisés sur nos chemins communaux. Le revêtement en asphalte de la route du Mont-Huchet a été complété jusqu'à La Conardière. Un changement d'aménagement des bornes devenues trop hautes à certains endroits, va être réalisé. Prochain tronçon de La Conardière à la D918, sera exécuté l'an prochain.



Travaux de voirie au Mont Huchet

Où vont-ils/elles à l'École ?

La scolarité des enfants de l'Hôme-Chamondot

Pour l'année scolaire 2020-2021, L'Hôme-Chamondot compte 72 enfants en âge scolaire de l'école maternelle jusqu'au lycée.

Ces élèves né(e)s entre 2018 pour les plus jeunes et 2003 pour ceux qui terminent en principe leur scolarité au sein de l'enseignement secondaire cette année.

Il y a quelques dizaines d'années, les enfants de l'Hôme-Chamondot allaient à l'école primaire (ce fut l'appellation à l'époque) du village. Devant la baisse des effectifs, les communes L'Hôme-Chamondot, Marchainville et Moulicent décidèrent en juin 1975 de créer un Syndicat à vocation scolaire ce qui comprenait l'achat d'un car (prix d'achat : 15 000 francs) pour le transport des enfants.

La fermeture du regroupement pédagogique en 1991 signifiait la fermeture des écoles et par conséquent la disparition d'un lieu qui contribuait à l'animation et à la vie du bourg. Et le transport scolaire est devenu une réalité pour tous les élèves scolarisés.



Bâtiment de l'école dans le bourg

Où les enfants de l'Hôme-Chamondot vont-ils à l'École aujourd'hui ?

Notre commune est très étendue et l'on pourrait supposer une assez grande dispersion des élèves. Tentons de faire un bilan pour chaque classe d'âge.

Ecole maternelle (année de naissance : 2015-2018) : 12 élèves / Ecole public Longny : 7, Tourouvre : 1 / ID* : 4

Peu de dispersion, le choix se porte largement sur l'école maternelle de Longny, l'instruction à domicile a des adeptes pour ce premier niveau.

Ecole élémentaire (année de naissance : 2010-2014) : 18 élèves / Ecole public Longny : 10, Randonnai : 2 Privé Longny : 2 : ID* : 1 : autres : 2 L'école publique de Longny est choisie par la moitié des élèves.

Collège (année de naissance : 2006-2009) : 28 élèves / Longny Clg Félix Leclerc : 17 Mortagne Clg E Chartier 2/Bignon : 6 ID* : 2 / autre 1 Le collège Felix Leclerc est choisi par la majorité des élèves. Les collèges publics et privé de Mortagne attirent également des élèves.

Lycée (année de naissance 2003-2005) : 14 élèves : Il est difficile de déterminer une tendance lourde. La plus grande dispersion est liée avant tout à l'orientation et au projet personnel.

Le collège de Longny est le seul établissement du second degré de la CDC. Dans la Lettre des Hauts du Perche, Pascal Courdray, vice-président de la CDC et chargé du scolaire, cantine, enfance, jeunesse, tira la sonnette d'alarme, car deux classes ont été supprimées à la rentrée 2020 (une 6ème et une 3ème). Il souligne que la CDC souhaite pérenniser ce collège et veut mettre tout en œuvre pour permettre la réouverture

d'une autre classe de 6ème pour la rentrée 2021.

*ID = instruction à domicile



Vous êtes nombreux à fréquenter les chemins de randonnée et de promenade - à titre individuel ou dans le cadre associatif.

Les bienfaits de la marche sont de mieux en mieux connus :

- réduire le stress en découvrant la grande diversité des paysages de notre village et de notre région,
- découvrir des endroits insolites, parfois secrets,
- profiter des effets positifs de la marche en pleine nature pour la santé,
- vivre un moment de convivialité au sein d'un groupe ou d'une association.

Les chemins de randonnée constituent un véritable patrimoine qu'il faut entretenir et mettre en valeur. Le conseil municipal souhaite contribuer activement à cette tâche, en particulier à veiller au bon balisage et à l'entretien des chemins concernés.

Balisage des chemins

Le balisage des circuits de randonnée est repris senté par la signalétique ci-dessous :

	GR	GR de France	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRDF et PR

Circuit de Grande Randonnée

GR 22 (Paris - Mont St. Michel)

Bien connu ici sous le nom **Chemin de Chartres**, il traverse notre commune sur le tronçon Verneuil sur Avre - La Perrière. Il est balisé comme tous les GR en blanc et rouge.

Adresse du site hébergeant ce circuit de randonnée : <https://www.gr-infos.com/g/22c.htm>

Randonnées et promenades

Promenade et randonnée pédestre (PR)

La commune est traversée par six circuits dont trois se situent exclusivement sur le territoire de L'Hôme-Chamondot.



Circuit n°4 : **Le bois des Davières** (4,5km - 1h15 mn)
Circuit n°5 : **Les ruines de Gannes** (6,5km - 1h45mn)
Circuit n°6 : **Brozt** (8,5km - 2h30mn)

Le circuit n°5 a fait l'objet d'un nouveau balisage avec quatre nouveaux poteaux mis en place par M.

Jean-Pierre Lakomy, baliseur bénévole à la Fédération Française de Randonnée en lien avec Communauté des Communes des Hauts du Perche.

Il est à noter que sur le circuit **Le chemin du crapaud** doit être remis en état, la demande a été faite lors de la réunion du conseil municipal du 30 novembre 2020.

Un dépliant détaillant les 6 circuits est disponible à la mairie.



Adresse du site hébergeant les circuits de randonnées : <https://www.tourismehautsduperche.fr/à-faire/randonnee/>

Randonnées VTT

Il existe 3 circuits créés par l'U.S.R Randonnée Vélo Passion empruntant les chemins et sentiers de la commune. Ils sont balisés par cette signalétique :

Circuit n°6 : **Les ruines de Gannes** (28 km)

Circuit n°7 : **La butte aux loups** (49 km)

Circuit n°9 : **Les 10 villages** (87 km)

Adresse du site hébergeant les circuits VTT : <https://www.tourismehautsduperche.fr/à-faire/à-faire/à-velo/vtt/>

Napoléon, L'Hôme et Brotz ...

La question de l'origine du nom de notre commune vous aura peut-être déjà été posée et est si simple qu'il n'est pas forcément facile d'y répondre. Le nom double « L'Hôme-Chamondot » pose une énigme : d'où vient le deuxième nom, *Chamondot* ? Ce sont, comme bien souvent, des documents anciens et d'autres plus récents, qui peuvent nous donner des pistes !

Petit rappel : L'origine de *L'Hôme* semble attestée: le mot latin *ulmus* pour nommer le lieu où se trouve notre commune est attesté depuis 1260.

En 1464 l'on trouve le nom avec des orthographes qui varient : *Lousme, L'Hosme, puis Losme*. Toujours en référence au même arbre : l'orme.

A côté de de *L'Hôme* se trouvait jusqu'au début du 19^e siècle la paroisse de *Brotz*.

L'origine de ce nom n'est pas attesté, plusieurs hypothèses ont été avancées, elles demeurent à l'état d'ébauche*.

Le 23 mai 1812, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mortagne adresse une lettre au maire de la commune de *L'Hôme*.

Je vous transmets, Monsieur, et jointe une copie de l'application du décret impérial du 27 janvier dernier, qui prononce la réunion de la commune de Brotz à celle de L'Hôme pour ne former qu'une seule Municipalité.

Veuillez vous concerter avec le Maire de Brotz pour que l'exécution de l'art. 2 de ce Décret, les Registres en papier de la Municipalité de cette commune soient transportés aux archives de votre Mairie (...) le Maire de Brotz cessera toute fonction ainsi que son emploi des traitants de la remise de toutes les archives.

(...)

Vous voudrez bien communiquer la copie du décret précité à M. le Maire de Brotz et lui faire part du contenu de cette lettre.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

Signature

27 Janvier 1812

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la confédération :

Art. 1er

« La commune de Brotz, département de l'Orne, est réunie à celle de L'Hosme (...) »

Art. 2

« La Municipalité de Brotz est supprimée (...) »

Signé Napoléon

Extrait du décret signé par Napoléon

*Notre Ministère des Intérieur et des Finances sous charge
à l'exécution du présent Décret.*

*Signé Napoléon
par l'Empereur,*

La nouvelle commune garde bien le nom de L'Hôme, le nom de Brotz n'y figure pas. Une question demeure : A quel moment et pourquoi le nom devienra officiellement l'Hôme-Chamondot ?

Cette appellation est attestée depuis le milieu du 19^e siècle. Pour l'instant nous ne disposons pas d'un document officiel qui attesterait l'existence d'une décision des autorités ou d'une délibération du conseil municipal. L'appellation *Chamondot* proviendrait de terres du côté du château de Gannes qui auraient appartenu à un certain Mandot - Les Champs Mondot.

Sources : copie du décret impérial du 27 janvier 1812/Echo de Notre Dame de Pitié Bulletin Paroissial de Longny Janvier 1924 / Bulletin Municipal de L'Hôme-Chamondot 2006.
Remerciements à **Suzanne Collin** pour les recherches menées, à **Eric Leys** ainsi qu'à **Françoise Robineau** pour leur aide.

Entreprises à L'Hôme-Chamondot

The image displays a collection of nine business cards arranged in a 3x3 grid. The cards are for the following companies:

- Top Left:** A card with a light green background and a photograph of tall grass.
- Top Right:** A yellow card for 'MEMBRE STRUCTURE JUNIOR' with a circular logo.
- Middle Left:** A purple card for 'Déménagement' (moving services).
- Middle Right:** A purple card for 'LEBOC Jean-Michel'.
- Bottom Left:** A light pink card for 'Callers & services' with the 'SHIRLEY' logo.
- Bottom Right:** A yellow card for 'LES SERVICES' with an image of a yellow excavator.

Responsable de la publication : Patrice Michel-Flandin / Comité de rédaction : Sandra Aignat, Kélie Levesque, Wolf Halberstadt, Laurence Murgis/ Maquette et mise en pages : Anke Fauchier / Impression : Imprimerie de l'Étoile

Prochain numéro des
Nouvelles de L'Hôme-Chamondot
en juin !
A bientôt !